

20251126 Rue89 Lyon

<https://www.rue89lyon.fr/2025/11/26/crise-humanitaire-mineurs-isoles-eglise-saint-polycarpe-lyon/>

« On dort mieux » : L'église Saint-Polycarpe devient un refuge pour mineurs isolés sans-abri

Depuis janvier 2025, de jeunes migrants, en recours pour être reconnus mineurs isolés, dorment sous des tentes dans le parc des Chartreux (Lyon 1er). Dimanche 23 novembre, ils ont décidé d'occuper l'église Saint-Polycarpe (Lyon 1er) pour se mettre à l'abri, face aux vagues de froid et l'inaction des pouvoirs publics.

Marie Allenou



Environ 80 jeunes exilés, en recours pour être reconnus mineurs, ont pu passer la nuit au chaud dans l'église Saint-Polycarpe (Lyon 1er). Photo : MA/Rue89Lyon

Le jour se lève à peine ce mardi matin de novembre. L'église Saint-Polycarpe bruisse d'une activité inhabituelle à cette heure matinale. Les couloirs sont devenus des alcôves où s'entassent matelas, couvertures et sacs de vêtements. Depuis dimanche 23 novembre, environ 80 jeunes exilés en recours pour être reconnus mineurs ont trouvé un abri pour la nuit dans le lieu de culte.

« Depuis qu'on est venus ici, on dort mieux, sourit Konté, 16 ans, bonnet vissé sur le crâne. Au campement, dès minuit ou 1h du matin, on était réveillés par le froid ». Le jeune homme dort dehors depuis avril et a enfin trouvé du répit après de longs mois à dormir sous une tente dans le parc des Chartreux (Lyon 1er). Ce campement, né en janvier 2025, compte à présent plus de 250 personnes, dont la plupart se disent mineures.

« En lien avec le curé de cette paroisse, j'ai décidé de ne pas demander l'intervention des forces de l'ordre, [a annoncé Mgr Olivier de Germay](#), archevêque de Lyon. Alors que la précarité augmente en France, l'Église prend sa part, avec d'autres, pour venir en aide, dans des situations très diverses, aux personnes fragiles. » En janvier 2024, le diocèse avait déjà pris en charge une trentaine de jeunes exilés, après l'occupation d'une église du 3^e arrondissement pendant un mois. C'est de nouveau le cas cet hiver.

Pour les mineurs isolés de Lyon, un temps de recours long devant le juge

Dans l'impasse, le collectif Soutiens/migrants s'est résolu à occuper l'église Saint-Polycarpe. « Nous avons rencontré la Ville, la Métropole et la préfecture et aucune ne nous a apporté de solutions. Face à l'urgence et la détresse des gars, on devait leur trouver un endroit au sec »,

plaide Sébastien du collectif. Depuis, les bénévoles se relaient à l'église pour accompagner les jeunes. Ce mardi matin, plusieurs s'affairent pour plier les couvertures et rabattre les matelas contre les murs.

Mi-octobre, les associations Médecins sans frontières et Utopia56 se sont rendues sur site des Chartreux et ont estimé être en présence d'une « crise humanitaire » au vu des difficiles conditions de vie et l'enlisement de la situation.



Les soutiens aident les jeunes exilés à ranger les affaires avant la fermeture de l'église pour la journée.Photo : MA/Rue89Lyon



Le diocèse s'est entendu avec le collectif et les jeunes pour que ceux-ci restent de 18h à 9h dans l'église.Photo : MA/ Rue89Lyon



Le confessionnal de l'église Saint-Polycarpe, transformé en rangement pour couvertures.Photo : MA/Rue89Lyon

Car ces jeunes sont coincés entre deux situations administratives : en attente d'examen de leur dossier par un juge des enfants, ils ne sont considérés ni comme majeur ni comme mineur. Évalués à leur arrivée en France par La Métropole de Lyon, celle-ci a estimé qu'ils avaient plus de 18 ans. Dans le cas inverse, elle aurait dû le prendre en charge. Sauf qu'au terme de la procédure devant le juge, près de 80% de ces jeunes finissent par être reconnus comme mineur.

« J'ai déposé mon dossier devant le juge en août, ça fait bientôt quatre mois que j'attends », souffle Abdou, Guinéen de 17 ans, emmitouflé dans une doudoune sur le point de sortir de l'église. « Les recours sont de plus en plus longs et les jeunes restent donc plus longtemps à la rue », s'agace Sébastien, membre du collectif Soutiens/migrants Croix-Rousse.

Lire aussi sur Rue89Lyon

[Le long parcours des mineurs étrangers non-accompagnés à Lyon](#)

[Un audit pointe les failles de l'évaluation des mineurs étrangers par la Métropole de Lyon](#)

Mineurs isolés à la rue : Métropole et préfecture se renvoient la balle

Les jeunes et leurs soutiens demandent aux pouvoirs publics, en particulier la Métropole et préfecture, de trouver une solution pour leur trouver un toit. « Avec le froid de la semaine dernière, des personnes ont commencé à faire des feux pour se réchauffer et sécher les tentes, c'est dangereux », s'inquiète Abdou.

Contactée, la Métropole de Lyon n'a pas souhaité réagir, estimant que ces jeunes en recours « relèvent de la compétence de l'État » et que la collectivité a déjà pris sa part via les « Stations ». Ce dispositif de 102 places, dont une partie sont cofinancées par l'État, permet de prendre en charge les jeunes en recours, jusqu'à leur reconnaissance de minorité par le juge, pour leur éviter la rue.



Devant l'entrée de l'église, les soutiens ont affiché des messages pour alerter passants et paroissiens. Photo : MA/Rue89Lyon

Du côté de la préfecture, on explique que « plusieurs équipes mobiles interviennent sur le site » des Chartreux, et qu'un « accueil de jour est spécialement financé par l'État pour recevoir ces jeunes, établir un diagnostic social, et éventuellement les orienter vers les Stations ».

« La possibilité d'établir une présomption de minorité va être examiné à l'Assemblée le 11 décembre. On espère que la loi sera adoptée, pour clarifier qui de la préfecture ou de la Métropole doit les prendre en charge le temps du recours », espère Sébastien.

Pour l'heure, pas de proposition de relogement à l'horizon, alors que la préfecture est en charge de l'hébergement d'urgence. « L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (Ofii) accueille les personnes qui souhaitent se renseigner sur les procédures de demandes d'asile et sur l'aide au retour », ajoutent les services de l'État, qui rappellent qu'une décision de justice ordonne l'expulsion du campement, qui ne peut être exécutée qu'à la demande de la Ville de Lyon.

Celle-ci n'a pour l'instant pas fait appel à la force publique pour évacuer le campement, face à l'absence de solution pour les habitants – contrairement à ce qui avait pu être décidé pour [le campement de Jean-Macé](#).

Ces dernières années, la collectivité a fait le choix de s'engager sur la question des mineurs isolés, bien que ça ne relève pas de sa compétence. La mairie a ainsi pris en charge plusieurs centaines de jeunes entre 2020 et 2025, notamment 160 jeunes qui campaient dans le square du Béguin en 2023. Au jardin des Chartreux, elle avait procédé à l'installation de sanitaires et de douches.

« La Ville de Lyon va installer des sanitaires près de l'église Saint-Polycarpe, a réagi la municipalité, mardi 25 novembre dans l'après-midi. Nous en appelons à l'État, seul compétent pour organiser la prise en charge [de ces jeunes], évaluer leur situation et garantir leur protection. »

Lire aussi sur Rue89Lyon

[La Ville de Lyon relogé les 160 jeunes migrants du square du Béguin](#)

À l'église Saint-Polycarpe, les coups de 9h approchent. Presque tous les exilés ont plié bagage pour la journée et une paroissienne vient s'assurer que la nuit s'est bien passée. « L'accueil et la charité, c'est notre ADN de chrétien, c'est impossible d'être contre leur présence. Mais on espère pour eux que ça ne dure pas et qu'ils soient vite logés », souffle-t-elle, avant de fermer les portes de l'église. Celles-ci rouvriront au retour des jeunes, à 18h.